



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Le 20 juillet 2021

L'ANCT et la Fédération nationale des CAUE engagées pour la cohésion des territoires

L'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et la Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE) ont signé une convention le 20 juillet 2021 pour mutualiser leurs moyens d'action dans les territoires soutenus par l'ANCT.

Cette Convention, signée pour une durée de trois ans, doit permettre de structurer un cadre de travail partenarial dont l'ambition est de mutualiser les connaissances des dynamiques territoriales afin de favoriser la montée en compétence des maîtres d'ouvrage et d'améliorer la qualité finale des projets.

Pour poursuivre un tel objectif, l'ANCT, la FNCAUE avec le réseau des CAUE s'engagent à mobiliser leurs capacités d'expertise et d'animation, dans le périmètre d'action de l'ANCT et, notamment, dans le champs de la politique de la ville, des programmes Action cœur de ville, Petites villes de demain, Territoires d'industrie, de la mise en œuvre de l'agenda rural, des contrats de cohésion territoriale...

La contribution du réseau des CAUE pourra prendre différentes formes :

- Apport en ingénierie nécessaire aux collectivités concernées par les programmes d'appui territorialisés (à leur initiative ou à la demande des délégués territoriaux de l'Agence) ;
- Participation des CAUE ~~en tant que de besoin~~ au comité local de cohésion territorial (CLCT) réuni par le délégué territorial de l'ANCT.

La contribution de l'ANCT reposera sur une communication large dans le cadre de ses différents programmes auprès des collectivités, afin de rendre visible l'offre de services des CAUE et faciliter les coopérations locales.

La Convention précise que les deux parties conviennent d'un principe général d'échanges d'informations et de concertation relatifs à toute opération susceptible de présenter un intérêt commun, dans le cadre d'accompagnement de projets sur mesure des collectivités.

La mobilisation des capacités d'expertise et d'animation des CAUE permettra ainsi d'enrichir les programmes portés par l'ANCT et ainsi de contribuer à la qualité des projets d'architecture, de construction, d'urbanisme, d'aménagement, d'environnement et de paysages urbains et ruraux, à toutes les échelles.

A propos de l'ANCT

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.

A propos de la FNCAUE

La Fédération nationale des CAUE est association loi 1901 et regroupe les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Ces organismes, déployés sur la quasi-totalité du territoire Français (93 départements sur 101), assument des missions d'intérêt public. Ils agissent en faveur de la relance économique, citoyenne et écologique, auprès des collectivités, des professionnels, de l'État et du grand public. Ils sont ainsi :

- des partenaires de proximité ancré dans le quotidien des territoires,
- des pôle d'échange autour du cadre de vie,
- des outil de prospective et d'expérimentations.

La fédération est d'une part, un lieu d'information, d'échanges, de capitalisation, de mutualisation des savoir-faire et des actions du réseau. Elle anime le réseau et apporte des services individualisés aux membres. Elle assure une veille dans les domaines d'actions des CAUE et propose toute initiative utile à la progression du réseau.

D'autre part, elle assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats et organise des rencontres et colloques avec ses partenaires.

La FNCAUE porte la voix des CAUE dans les concertations nationales et débats sur les enjeux du cadre de vie.

En savoir plus : <https://www.fncaue.com/>

Contacts presse

Pour l'ANCT : Kathleen ANDRE, kandre@equancy.com, 06.16.55.43.05

Pour la FNCAUE : Yves HELBERT, yves.helbert@fncaue.fr, 01 43 22 29 03